

Recommandations relatives à l'adoption : Glaucome

Recommandations afin de permettre une adoption à grande échelle de cette norme de qualité

Qualité des services
de santé Ontario

Améliorons notre système de santé

La norme de qualité relative au glaucome

Les normes de qualité sont des ensembles concis d'énoncés décrivant ce que devraient être des soins de haute qualité dans un éventail de conditions ou de sujets. Elles représentent des soins qui peuvent et doivent être disponibles aujourd'hui. Bien que de nombreux organismes, professionnels de la santé et autres partenaires du système de santé puissent offrir les soins décrits dans la norme de qualité, les énoncés de qualité, les mesures connexes et les mesures de soutien à l'adoption aideront les organismes à déterminer où ils peuvent concentrer leurs efforts d'amélioration.

Cette norme de qualité porte sur les soins aux adultes atteints de glaucome primaire à angle ouvert et à ceux qui présentent un risque de glaucome primaire à angle ouvert. Elle met l'accent sur l'évaluation, le diagnostic et la prise en charge de cette affection. La portée de cette norme de qualité s'applique à tous les milieux de soins. Cette norme de qualité ne traite pas des soins aux personnes atteintes de glaucome aigu à angle fermé (une urgence médicale qui nécessite un traitement immédiat pour prévenir la perte de vision).

Cliquez [ici](#) pour accéder à la norme de qualité.

À propos de ce document

Ce document vise à soutenir l'adoption de la norme de qualité à l'échelle locale et dans l'ensemble du système. Pour ce faire, il faut déterminer les programmes, les ressources, les initiatives et les outils qui appuieront des soins de grande qualité sur le terrain, et formuler des recommandations clés qui traitent des lacunes et des possibilités d'amélioration dans le système.

Mise en application de la norme de qualité relative au glaucome

Les normes de qualité sont une ressource pour aider les professionnels de la santé et les organismes de soins de santé à améliorer les soins en se fondant sur les meilleures données disponibles. Bien que les organismes et les fournisseurs puissent offrir les soins décrits dans cette norme de qualité, les énoncés, les mesures connexes et [les outils disponibles sur le site Web de Qualité des services de santé Ontario](#) peuvent être utilisés pour guider les améliorations aux soins à l'échelle locale ou au niveau de la pratique. Le [Guide de démarrage](#) de Qualité des services de santé Ontario décrit le processus d'utilisation de la norme de qualité comme ressource pour la prestation de soins de qualité.

Il existe de nombreux programmes et initiatives dans l'ensemble de la province qui peuvent appuyer la prestation des soins décrits dans la norme de qualité. Ces ressources peuvent être utilisées, ou on peut y faire référence, lors de la mise en pratique des énoncés de qualité. Voir [l'annexe A](#) pour des exemples.

Comment Qualité des services de santé Ontario appuie-t-il la norme de qualité relative au glaucome?

Qualité des services de santé Ontario dispose d'un certain nombre de moyens pour favoriser la diffusion et la mise en œuvre de

normes de qualité. Il s'agit notamment des [plans d'amélioration de la qualité](#), des rapports sectoriels sur les pratiques, des évaluations des technologies de la santé, et plus encore. Ceux-ci seront mis en application pour soutenir l'adoption de normes de qualité, le cas échéant et au besoin.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de directives sur l'utilisation optimale de la chirurgie miniinvasive pour le glaucome (CMIG), comme les indications appropriées pour l'utilisation de procédures et de dispositifs particuliers, ni de financement provincial réservé pour ces procédures ou dispositifs. Qualité des services de santé Ontario collabore actuellement avec l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé à [une évaluation des technologies de la santé](#) de la CMIG, avec les recommandations que le Comité consultatif ontarien des technologies de la santé présentera au ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Qualité des services de santé Ontario continuera d'évaluer les façons dont les initiatives d'amélioration de la qualité, nouvelles ou existantes, peuvent être mises à profit pour appuyer la mise en œuvre des normes de qualité.

Recommandations pour l'adoption

Le but de ces recommandations est de combler les lacunes dans les soins à l'échelle du système. Conformément au mandat de Qualité des services de santé Ontario, énoncé dans la Loi sur l'excellence des soins pour tous, le conseil d'administration fournira officiellement au ministre de la Santé et des Soins de longue durée, le cas échéant, des recommandations concernant la norme de qualité relative au glaucome. Des recommandations peuvent être adressées à d'autres organismes pour faciliter l'adoption de la norme de qualité dans la pratique quotidienne.

Certaines recommandations sont communes à un certain nombre de normes de qualité et appuient l'adoption générale des normes de qualité et la réduction des lacunes dans les soins en général; celles qui sont particulièrement pertinentes à la norme de qualité relative au glaucome sont détaillées à [l'annexe B](#). Les recommandations propres à cette norme de qualité sont énumérées ci-dessous.

Déceler les lacunes dans le traitement du glaucome

Les recommandations ont été [élaborées](#) à la suite d'un examen des données probantes disponibles sur les variations dans les soins, d'une analyse des programmes et services existants qui sont conformes aux normes de qualité et d'une consultation auprès des intervenants pertinents. (Voir [l'annexe C](#) pour plus de détails).

Ces discussions ont mis en lumière certains thèmes généraux :

- Il est nécessaire de sensibiliser le public au glaucome, y compris, mais sans s'y limiter :
 - L'importance de faire examiner vos yeux régulièrement par un professionnel de la vue
 - Compréhension générale du glaucome et des facteurs de risque importants de glaucome
- Les fournisseurs de soins primaires (médecins de famille et infirmières praticiennes) doivent être davantage sensibilisés aux facteurs de risque importants de glaucome et à l'importance des examens de la vue de routine pour les personnes présentant ces facteurs de risque
- Certains groupes de la population font face à des obstacles liés à l'accès en raison de la pauvreté et de l'absence d'assurance maladie pour les employés ou de son accès limité, de la précarité de l'emploi et de la langue
- Les ophtalmologistes et les optométristes ont la possibilité d'optimiser la prise en charge continue du glaucome et la façon dont les soins sont fournis
- La disponibilité des soins pour traiter le glaucome est limitée dans les communautés rurales et éloignées, en particulier les soins interventionnels, et l'accès est restreint par des obstacles géographiques (c.-à-d. de longs temps de déplacement pour accéder aux services disponibles), ce qui empêche une autogestion active

- Il est nécessaire d'améliorer la communication des fournisseurs de soins de la vue avec les fournisseurs de soins primaires au sujet des changements dans l'état ou le traitement de leurs patients
- L'utilisation de la technologie pour faciliter les processus de soins intégrés entre l'optométrie et l'ophtalmologie a été limitée
- La recherche montre qu'un statut socioéconomique inférieur est associé à une présentation initiale du glaucome avec une gravité ou une progression plus importante de la maladie (c.-à-d. un degré plus élevé de perte irréparable de la vision)
- Les gens peuvent éprouver des difficultés financières par rapport à l'accès aux services :
 - Les examens de la vue courants et les évaluations complètes du glaucome (effectuées pour établir un diagnostic de glaucome) ne sont pas financés par les fonds publics pour les personnes qui présentent des facteurs de risque de glaucome lorsque les examens sont effectués par un optométriste
 - Pour ceux qui ont reçu un diagnostic de glaucome, les tests spécifiques recommandés dans la norme, y compris l'imagerie du nerf rétinien (en particulier la tomographie par cohérence optique), ne sont financés par l'État que s'ils sont administrés par des ophtalmologistes, dont les services sont en forte demande.

Les questions cernées ici devraient être prises en considération pour s'assurer que les stratégies d'adoption spécifiques ne renforcent pas les situations actuelles d'iniquité et d'inégalité, mais qu'elles contribuent plutôt à l'amélioration ou à la mise en évidence des possibilités d'amélioration.

Comment mesurer la réussite

Qualité des services de santé Ontario adoptera une approche à deux volets pour surveiller la norme de qualité et les recommandations en vue de son adoption :

1. Surveiller la qualité des soins à l'échelle provinciale et régionale à l'aide d'un petit ensemble d'indicateurs mesurables à l'échelle provinciale liés à la norme de qualité :
 - Pourcentage de personnes chez qui on a diagnostiqué un glaucome et qui subissent au moins un examen complet de la vue par année
 - Temps d'attente entre l'aiguillage et la consultation pour une chirurgie du glaucome avec incision
 - Temps d'attente entre la décision de traiter et la chirurgie du glaucome avec incision
2. Surveiller les mesures découlant de la mise en œuvre des recommandations

Recommandation 1 : Effectuer une planification de la capacité afin de déceler les lacunes entre les soins actuels et les soins décrits dans la norme de qualité. La planification des capacités devrait comprendre :

- Comparer la disponibilité des services aux besoins locaux et combler les lacunes en matière de services et les pressions exercées sur la capacité
- Évaluer et, au besoin, redéfinir les voies d'aiguillage interprofessionnelles locales pour les soins du glaucome chez les fournisseurs de soins primaires, les optométristes et les ophtalmologistes pour assurer une utilisation optimale des compétences professionnelles et des ressources limitées

Mesures à prendre par :

Les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS)

Calendrier de mise en œuvre :

Moyen terme (lancement dans un délai de 2 à 4 ans)

Énoncés de qualité :

1 : Examen de la vue de routine et évaluation complète du glaucome

2 : Surveillance

4 : Orientation et accès en temps opportun à un ophtalmologiste

Écart :

Les personnes à risque ou celles atteintes de glaucome peuvent ne pas recevoir de soins de la vue assez rapidement. Certaines régions ont de la difficulté à répondre à la demande de soins pour le glaucome, ce qui entraîne des retards, tandis que l'accès aux fournisseurs de soins de la vue, en particulier aux ophtalmologistes, varie selon les régions et est limité dans les régions non urbaines, rurales et éloignées, d'où un temps de déplacement considérable pour les patients et leurs familles.

Recommandation 2 : Explorer le potentiel de systèmes intégrés pour les ophtalmologistes et les optométristes qui permettraient aux résultats des tests et à d'autres renseignements importants de circuler entre les fournisseurs.

Mesures à prendre par :

eConsult Centre of Excellence de l'Ontario, le Réseau Télémédecine Ontario, OntarioMD, CyberSanté Ontario

Calendrier de mise en œuvre :

Immédiat (à mettre en œuvre d'ici un à deux ans)

Énoncés de qualité :

- 1 : Examen de la vue de routine et évaluation complète du glaucome
- 2 : Surveillance
- 4 : Orientation et accès en temps opportun à un ophtalmologiste

Écart :

Les systèmes d'information sur la santé qui ne communiquent pas entre eux et ne permettent pas l'échange d'information entre les optométristes et les ophtalmologistes peuvent donner lieu à des examens en double, entraver la communication entre les fournisseurs et limiter la capacité d'obtenir de l'information déjà fournie pour examiner les tendances dans le temps et planifier les soins selon ces tendances.

Recommandation 3 : Élaborer une campagne de sensibilisation au glaucome et à ses facteurs de risque importants auprès du grand public, en intégrant le contenu de la norme de qualité.

Mesures à prendre par :

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée en partenariat avec le groupe de travail sur une stratégie provinciale pour la vision

Calendrier de mise en œuvre :

Immédiat (à mettre en œuvre d’ici un à deux ans)

Énoncés de qualité :

1 : Examen de la vue de routine et évaluation complète du glaucome

3 : Renseignements

Écart :

Le grand public et les fournisseurs de soins de santé primaires sont peu sensibilisés aux facteurs de risque importants du glaucome et à l’importance de subir régulièrement des examens de la vue et, le cas échéant, des évaluations approfondies du glaucome si ces facteurs de risque sont présents. La prévention et la détection précoce sont cruciales, car le glaucome est souvent asymptomatique et passe inaperçu jusqu’à ce que les fibres du nerf optique subissent des dommages irréversibles importants.

Annexe A : Programmes et initiatives

Les programmes et initiatives suivants, qui peuvent appuyer la prestation des soins décrits dans la norme, sont énumérés ci-dessous :

- Le Southeastern Ontario Academic Medical Organization (SEAMO) et le Réseau local d'intégration des services de santé du Sud-Est, en partenariat avec eConsult Centre of Excellence de l'Ontario et le Réseau Télémédecine Ontario, mènent un projet de démonstration pour la santé oculaire dans la région du Sud-Est. Ils permettent aux optométristes d'envoyer une question non urgente et propre à un patient à un ophtalmologiste par l'entremise d'une plateforme en ligne sécurisée, ce qui évite souvent que le patient ait besoin d'être aiguillé pour une visite en personne.
- L'Association des optométristes de l'Ontario s'est associée à ZoomerMedia pour lancer une campagne de sensibilisation auprès du public ciblant les Ontariens de 45 ans et plus afin de les aider à en apprendre davantage sur les soins de la vue, la santé oculaire et le rôle des optométristes.
- Ressources existantes pour soutenir l'éducation des personnes atteintes de glaucome. Voici des exemples de ces ressources :
 - [Ressources de la Société canadienne d'ophtalmologie](#)
 - [Ressources de la Fondation d'INCA](#)
 - [Ressources de la Société canadienne de recherche sur le glaucome](#)
 - [Ressources de l'Association des optométristes de l'Ontario \(uniquement en anglais\)](#)
- La [Fondation d'INCA](#) offre des programmes et du soutien aux personnes vivant avec tous les types de perte de vision (de la basse vision à la cécité totale)
- L'initiative [Vision Care Pathways](#) (uniquement en anglais) de la Foundation Fighting Blindness fournit des conseils et des informations sur des maladies oculaires spécifiques, y compris le glaucome
- [Clinique ophtalmologique mobile d'INCA](#) dans le Nord de l'Ontario est une clinique médicale mobile de soins oculaires entièrement équipée fournit des examens de la vue, traite les affections oculaires, effectue des chirurgies mineures et offre des conseils et des renseignements médicaux sur la santé oculaire.

CONTINUED

- [L'Entité de planification des services de santé en français](#) dans chaque RLISS peut servir de moyen pour appuyer la planification, la prestation, l'évaluation et l'amélioration des services de santé en français à l'échelle locale.
- Les centres de santé communautaire et les centres d'accès aux soins de santé autochtones pourraient être en mesure d'appuyer l'élaboration de ressources d'autogestion culturellement éclairées dans plusieurs langues.

Veillez noter que les organisations, les programmes et les initiatives mentionnés dans le présent document sont des exemples à prendre en considération. Ils ne reflètent pas tous les organismes, programmes et initiatives qui travaillent dans ce domaine.

Annexe B : Recommandations communes pour l'adoption

Un certain nombre de recommandations appuient l'adoption de normes de qualité dans de nombreux domaines. Elles seront présentées dans un document de référence unique. Les organismes de soins de santé et les fournisseurs de soins de santé, les administrateurs du système et les organismes professionnels sont encouragés à considérer ces recommandations comme un moyen d'appuyer l'adoption des normes de qualité et de réduire les lacunes dans les soins. Les recommandations communes applicables à la norme de qualité relative au glaucome sont énumérées ci-dessous.

Recommandations communes	Orientations(s)
Amélioration de la qualité	
Évaluer les soins fournis par rapport à la norme de qualité à l'aide du Guide de démarrage de Qualité des services de santé Ontario et se référer au modèle de plan d'action et au guide de mesure de cette norme de qualité comme outils pour appuyer l'amélioration de la qualité	Fournisseurs et organismes de soins de santé
Planification à l'échelle de la sous-région	
Tenir compte des questions d'équité lorsqu'on s'attaque aux disparités dans l'accès aux services dans chaque région de l'Ontario. L'outil d'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES) peut aider à intégrer une perspective d'équité dans les processus décisionnels et devrait être utilisé par les analystes et les planificateurs pour informer la planification et la prestation des services.	RLISS

Annexe C : Processus et méthodes

L'élaboration des recommandations pour l'adoption a nécessité de vastes consultations auprès des intervenants de toute la province, à partir d'une variété de rôles et de points de vue professionnels.

Les organisations et groupes suivants ont également participé à l'étude :

- Société de recherche sur le glaucome du Canada
- Société canadienne d'ophtalmologie
- Chaires de recherche de départements d'ophtalmologie de différentes universités en Ontario
- Chefs de département d'ophtalmologie dans des centres d'études de l'Ontario
- Ordre des optométristes de l'Ontario
- Foundation Fighting Blindness
- Responsables des RLISS des sous-régions de Hamilton, Niagara, Haldimand et Brant
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
- Association des optométristes de l'Ontario
- Groupe de travail sur une stratégie provinciale pour la vision
- Université de Waterloo, École d'optométrie et des sciences de la vision

En plus de collaborer avec les groupes susmentionnés, le Comité consultatif sur la norme de qualité a également fourni des commentaires sur les recommandations relatives à l'adoption de cette norme de qualité.

Entre juin et octobre 2018, Qualité des services de santé Ontario a reçu 53 réponses au cours d'un processus de consultation publique et a mené 25 entrevues avec des optométristes, des ophtalmologistes et des médecins de soins primaires, ainsi qu'avec des membres du RLISS, des organismes de soins de santé et des partenaires du système. L'information recueillie a servi à éclairer davantage les lacunes dans les connaissances, les comportements et les attitudes liés à cette norme.

Le Comité ontarien des normes de qualité est un sous-comité du conseil d'administration de Qualité des services de santé Ontario. Il est chargé d'examiner et d'approuver les normes de qualité à chaque étape du processus d'élaboration. Le Comité ontarien des normes de qualité continuera d'évaluer l'incidence de cette norme de qualité en travaillant avec les patients et le public, les cliniciens, les organismes du système de santé de l'Ontario et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour une approche plus centralisée, intégrée et systématique à des soins de santé de qualité.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

site Internet : hqontario.ca/normesdequalite

Courriel : qualitystandards@hqontario.ca

POURSUIVONS LA DISCUSSION

 hqontario.ca  @QSSOntario  Qualité des services de santé Ontario

 @QSSOntario  Health Quality Ontario